

Conseil communal de Lausanne

Initiative : POSTULAT
Titre : La rue Centrale rendue aux piétons, à un tram et à une voie verte !
Initiant : Louis DANA et consorts

Depuis quelques décennies, nombreuses sont les villes qui inaugurent des chaussées ou d'anciennes voies ferrées qui font la part belle aux espaces verts. Voie verte, promenade plantée, parc linéaire : peu importe le nom, ces nouveaux lieux de vie rencontrent souvent un franc succès. La nature reprend ainsi ses droits là où la circulation automobile ou ferroviaire était reine. A Lausanne, le succès immédiat de la Promenade de la Ficelle en est d'ailleurs un parfait exemple.

Il y a plus d'un siècle et demi, les autorités lausannoises ne faisaient pas dans la demi-mesure et décidaient de l'enfouissement progressif du Flon. S'il paraît aujourd'hui illusoire de vouloir en refaire un cours d'eau naturel et à ciel ouvert, d'autres possibilités existent afin de rappeler aux Lausannoises et aux Lausannois que l'emplacement de la rue Centrale avait été autrefois le lit d'une rivière et un endroit plus naturel que ce qu'il n'est aujourd'hui.

Les récents Jeux olympiques de la Jeunesse 2020 ont en outre permis de confirmer l'idée selon laquelle la fermeture de la rue Centrale à la circulation n'entraînait pas de catastrophe dans le reste de la ville, loin s'en faut. Créer une voie verte à cet emplacement permettrait donc d'en faire un nouvel espace de détente, invitant à la flânerie, au lèche-vitrines ou au délassement sur des terrasses de cafés agrandies. La cohérence de la zone piétonne du centre-ville de Lausanne s'en trouverait également renforcée. Il n'y aurait ainsi plus de balafre entre le nord et le sud de cette dernière. Cet aménagement pourrait aussi prendre en compte une éventuelle future prolongation du tram T1 sur la rue Centrale, voire au-delà. La circulation et le stationnement seraient en outre bien sûr rendus superflus sur la rue Pépinet. La solution choisie pour concrétiser cette idée devrait permettre aux commerces de la zone d'être livrés, d'une manière ou d'une autre. La pérennité de l'accessibilité des bus sur la rue centrale est également un enjeu important.

Ce projet est également l'occasion de réfléchir à la création, sur la place Centrale, d'un espace libéré du stationnement automobile en y aménageant une nouvelle place publique végétalisée et une place de jeux, dans un hypercentre qui n'en compte finalement que très peu. L'image de cet espace dévolu uniquement à l'automobile n'est pas sans rappeler des photographies des années 1960 des places de la Riponne ou de Saint-François, colonisées alors en grande partie par la voiture. Il est grand temps de changer cela ! Cette démarche devrait être conduite en maintenant la possibilité d'organiser des manifestations sportives ou culturelles dans ce périmètre.

La fermeture d'une rue à la circulation automobile est probablement toujours une bonne chose. Cela est encore plus vrai lorsqu'on le fait dans le but d'y développer un projet ambitieux ! Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que la création de rues végétalisées pourrait devenir un axe fort du développement de la ville de Lausanne.

Ce postulat demande donc à la Municipalité d'étudier l'opportunité de rendre la rue Centrale aux piétons en y aménageant une voie verte et de piétonniser la rue Pépinet. Dans le même temps, l'éventuelle prolongation du tram T1 sur la rue Centrale et au-delà pourrait également faire l'objet d'une prise de position de la Municipalité pour le futur. Ce postulat demande également à la Municipalité d'étudier l'opportunité de supprimer le stationnement automobile à la place Centrale pour y faire une nouvelle place publique végétalisée et une place de jeux.

Lausanne, le 10 février 2020


Louis DANA


Anne-Françoise
DECOLLOGNY


Joëli TEUSCHER